

# CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

<b>N° de l'objet</b> 25.043	<b>Date du dépôt</b> 02.09.2025	<b>Heure du dépôt</b> 10h41	<b>Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :</b>
<b>Distribué la première fois lors de la séance du 03.09.2025</b>			
<b>Remarque(s) :</b>			
<b>Traité par le Conseil général le : .....</b>			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

<b>Au nom du/des groupes : PVL</b>		
<b>Titre : Au feu les pompiers !</b>		
<b>Contenu</b> (questions posées au Conseil communal) : Plusieurs incendies ont eu lieu ces dernière semaines dans des déchetteries ou centres de tri, notamment au Mont-sur-Lausanne (VD) et à Lucens (VD). Les batteries et les accumulateurs sont souvent mis en cause quant à l'origine de ces incendies. Le Conseil communal peut-il nous communiquer quels moyens sont mis en œuvre dans les déchetteries de quartier ou inter-communal, dans les centres de tri mais également dans les entreprises privées telle Favre Recyclage SA qui permette d'éviter ce type de catastrophe.		
<b>Développement</b> (commentaire aux questions – <i>ne sera pas intégré à l'ordre du jour</i> ) :		
<b>Demande d'urgence</b> (par défaut, la réponse « <b>Non</b> » est retenue) :		
<b>Auteur-e ou premier-ère signataire</b> : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Pascal Kaufmann		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Brigitte Leitenberg		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : [Chancellerie.communaleCHX@ne.ch](mailto:Chancellerie.communaleCHX@ne.ch)